

Département des Hautes-Alpes



Commune de RISTOLAS

ELABORATION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Approuvé, par délibération du Conseil Municipal du:

Le Maire

POS initial approuvé : le 24 février 1983

Juin 2013

Version PLU arrêté

Auteurs : DD / CK / VC



Atelier d'urbanisme et environnement CHADO

1 rue bayard
05000 GAP
: 04.92.21.83.12 / 06.83.90.29.62
atelierchado@orange.fr

5.3. ANNEXES SANITAIRES

Radon :

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle produit par certains sols granitiques, il se diffuse dans l'air à partir du sol et peut se concentrer dans les immeubles de conception dégradée ou ancienne (présence de fissure des sols, joints non étanche, matériaux poreux,...). Le radon peut accroître le risque de cancer du poumon.

En conséquence, afin de réduire le risque de concentration du radon à l'intérieur des bâtiments, la conception de ces derniers doit assurer l'étanchéité des sous-sols, des vides sanitaires, des murs, des planchers et des passages des canalisations et assurer une bonne ventilation des vides sanitaires.

Agence Régionale de Santé (ARS PACA)